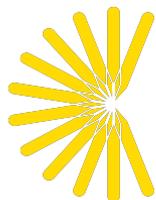


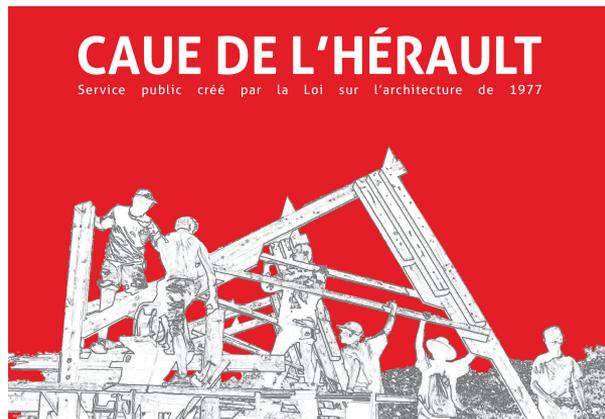


Formation

« Les autorisations d'urbanisme »



Une mission



Vous avez un projet?

Construction • Rénovation • Extension

conseils gratuits

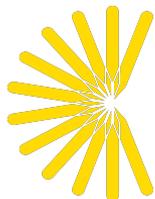
Prenez rendez-vous avec un architecte, un paysagiste

au **04 99 133 700**

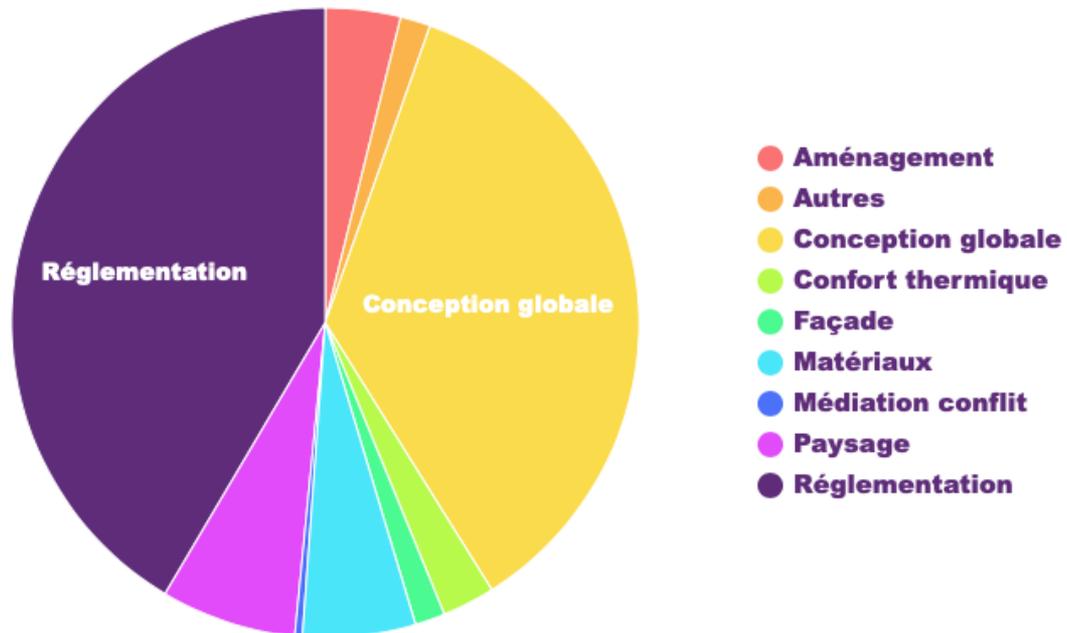


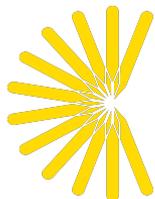
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'HÉRAULT
19 rue Saint Louis 34000 Montpellier • contact@caue34.fr • www.caue34.fr





Un constat





Des outils

CAUE LANGUEDOC ROUSSILLON

Union Régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon

CAUE LANGUEDOC ROUSSILLON

GUIDE PRATIQUE

Les autorisations d'urbanisme

Les projets d'activités sont soumis, comme les logements, aux règles de l'urbanisme. Ils sont soumis à une autorisation d'urbanisme, qu'il s'agisse d'un permis de construire ou d'un permis de modifier un permis de construire.

1. Comment et avec qui mener son réflexions ?

Quel est le rôle du programme ? Quel est le rôle de l'architecte ?

2. Faire appel à un architecte

Le recours à l'architecte est obligatoire pour les permis de construire et les permis de modifier un permis de construire.

3. Les démarches

Le dossier de permis de construire doit être soumis à la mairie de la commune concernée.

CAUE LANGUEDOC ROUSSILLON

CAUE LANGUEDOC ROUSSILLON

GUIDE PRATIQUE

Le dossier du Certificat d'Urbanisme

Le Certificat d'Urbanisme est un document qui permet de connaître les règles d'urbanisme applicables à un terrain.

1. Le Certificat d'Urbanisme

Le Certificat d'Urbanisme est un document qui permet de connaître les règles d'urbanisme applicables à un terrain.

2. Les démarches

Le dossier de Certificat d'Urbanisme doit être soumis à la mairie de la commune concernée.

CAUE LANGUEDOC ROUSSILLON

CAUE LANGUEDOC ROUSSILLON

GUIDE PRATIQUE

Le dossier de la Déclaration Préalable

La Déclaration Préalable est un document qui permet de connaître les règles d'urbanisme applicables à un terrain.

1. Les démarches

Le dossier de Déclaration Préalable doit être soumis à la mairie de la commune concernée.

CAUE LANGUEDOC ROUSSILLON

CAUE LANGUEDOC ROUSSILLON

GUIDE PRATIQUE

Le dossier du Permis de Construire

Le Permis de Construire est un document qui permet de connaître les règles d'urbanisme applicables à un terrain.

1. Les démarches

Le dossier de Permis de Construire doit être soumis à la mairie de la commune concernée.

CAUE LANGUEDOC ROUSSILLON

CAUE LANGUEDOC ROUSSILLON

GUIDE PRATIQUE

RECOMMANDATIONS POUR LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION D'UNE NOUVELLE CONSTRUCTION

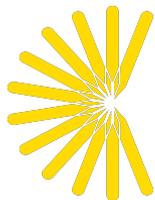
Les recommandations pour la conception et la réalisation d'une nouvelle construction sont destinées à aider les professionnels de l'urbanisme.

1. Inscrire le bâtiment dans le paysage

Il est important de prendre en compte le contexte paysager lors de la conception d'une nouvelle construction.

CAUE LANGUEDOC ROUSSILLON





La formation

formation

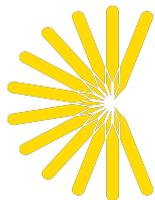
Les autorisations d'urbanisme



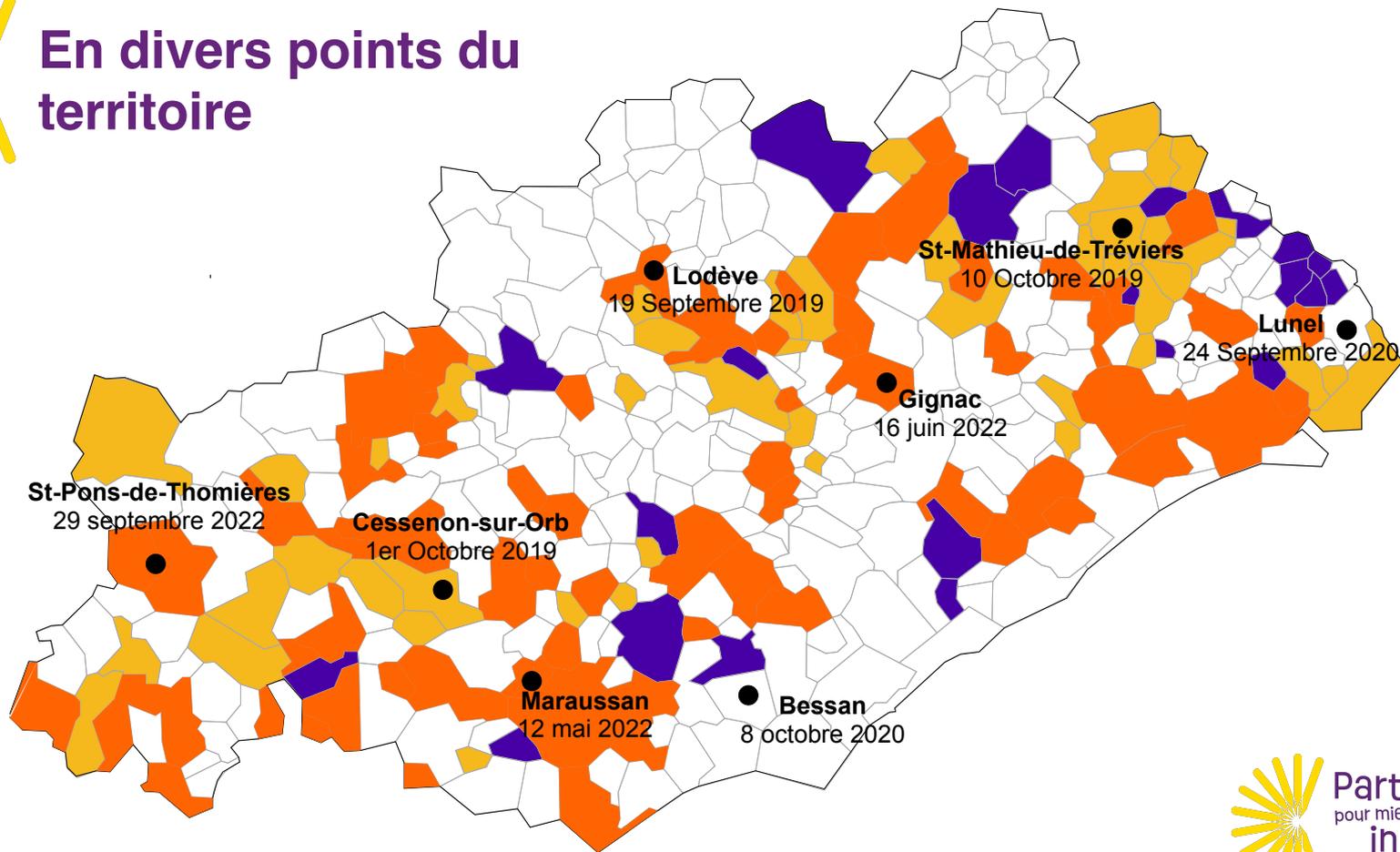
Communautés de communes: - La Domitienne,
- Vallée de l'Hérault
- du Minervoïs au Caroux

DDTM • UDAP • CAUE de l'Hérault



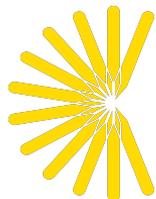


En divers points du territoire



2019
2020

2022 124 participants - 91 collectivités



Les partenaires

34

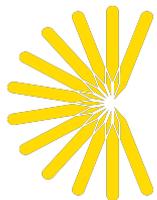


Hérault

c | a.u.e

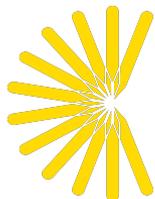
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement





Les partenaires





Le programme

9h00 **Accueil café**

9h15 **Ouverture de la journée**

Serge Pesce, 1er vice-président de la Communauté de communes La Domitienne, maire de Maraussan

Renaud Barrès, directeur du CAUE de l'Hérault

9h30 **La réglementation et les autorisations d'urbanisme**

Florence Bouchut, Chef du Service Territoire et Urbanisme (STU), DDTM 34

Philippe Bertéa, architecte à l'UDAP 34

Diana Marquier, responsable service Application du Droit des Sols, Communauté de communes La Domitienne

Mickaël Arjona et **Alain Pérez**, architectes urbanistes au CAUE de l'Hérault

12h30 **Repas sur place**

Participation de 12 € pour le déjeuner

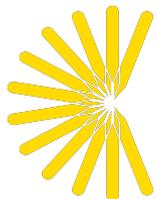
14 h00 **Les autres acteurs**

Sébastien Boffelli, conseiller-juriste, ADIL de l'Hérault

« **Le contentieux du voisinage lié à la construction** »

15h15 **Cas pratiques**

16h30 **Fin de la journée**



Matin

« La réglementation et les autorisations d'urbanisme »



A. La réglementation

RNU, carte communale, PLU, PLUi, règlements spécifiques, Périmètre MH, PDA, sites classés, SPR, code civil

B. Les autorisations d'urbanisme

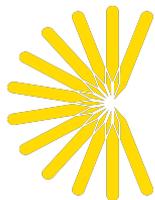
CU, DP, PC, notice agricole, PA, Permis démolir, ERP

C. Quelle autorisation ?

Recours à l'architecte, SdP, fiscalité (TA), changement de destination, cas par cas

D. Le déroulé de la demande

Délais, dématérialisation, instruction



Après midi « Les autres acteurs »



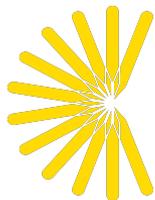
Le contentieux du voisinage lié à la constructions



Après midi « Les autres acteurs »



Cas pratique



Prochaines sessions

En 2023, le CAUE 34 renouvelle la



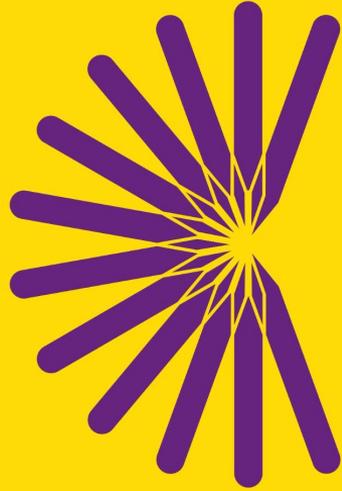
« Les Autorisations d'Urbanisme »

En 2023, le CAUE 34 et ses partenaires la DDTM, l'UDAP et l'ADIL, associés à des EPCI, reconduisent une journée de formation en 2 lieux :

Judi 12 octobre à Castries

Judi 9 novembre à Pézenas





Partager[!] pour mieux innover !

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DES CAUE 2023

